

REGLEMENT DU CIRCUIT AFT JEUNES D'HIVER 'GRADE 1'

- Les règles applicables à tous les tournois AFT jeunes restent de vigueur.
- Ces tournois doivent également respecter les normes décrites dans le document 'Règles applicables à toutes les compétitions AFT jeunes'.
- Les éléments décrits ci-après sont des précisions spécifiques à ce circuit.

ORGANISATION

- Ce circuit se déroule en deux phases et se compose :
 - ✓ de plusieurs tournois 'Grades 1' organisés dans les quatre régions
 - ✓ d'un Masters AFT organisé au Centre de Mons

Tournois :

- Un seul tournoi peut être organisé sur une même semaine calendrier dans une même région.
- En acceptant l'organisation d'une étape du circuit AFT d'hiver Grades 1, le club s'engage à ouvrir les 5 catégories prévues au circuit.
- Par région, à l'issue de chaque tournoi, et selon le stade atteint, des points sont attribués.
- A l'issue de l'ensemble des tournois des 4 régions, un classement est obtenu en additionnant :
 - ✓ les points attribués par les 4 meilleurs résultats en points pris, dans tous les tournois des 4 régions de l'AFT

Masters AFT :

- Un joueur comptabilise des points pris dans les 4 régions de l'AFT mais ne peut se qualifier pour le tour final AFT que dans sa propre région
- Dans chaque catégorie, les 4 premiers joueurs du classement régional sont qualifiés pour le tour final AFT. En cas de désistement d'un qualifié, son remplacement est proposé au cinquième du classement, en cas de refus, au sixième et ainsi de suite de sorte que chaque région qualifie toujours quatre jeunes
- En cas d'égalité de points entre des qualifiés, la priorité est donnée :
 - ✓ Premièrement, au joueur ayant gagné le plus de tournois du circuit AFT
 - ✓ Deuxièmement, au joueur ayant été le plus souvent finaliste du circuit AFT
 - ✓ Et ensuite, au joueur ayant été le plus souvent demi-finaliste, ensuite quart de finaliste et ensuite huitième de finaliste du circuit AFT
 - ✓ En cas de nouvelle égalité, la préférence est donnée au joueur ayant remporté le plus de victoires lors des confrontations directes avec le (les) joueur(s) ex aequo
- Il se joue par élimination directe avec l'organisation d'un match de classement entre les perdants des 1/2 finales.

CALENDRIER

- Tournois régionaux : du début du congé d'automne à la mi-mars
- Masters AFT : fin mars

CATEGORIES

Les catégories suivantes sont organisées :

- Filles – Garçons 9 ans mixtes: tournois 'Grade 1'
- Filles - 11 ans : tournois 'Grade 1'
- Garçons - 11 ans : tournois 'Grade 1'
- Filles - 13 ans : tournois 'Grade 1'
- Garçons - 13 ans : tournois 'Grade 1'

ATTRIBUTION DES POINTS

- **Lors des tournois :**

Vainqueur	10 points
Finaliste	8 points
Demi-finalistes	6 points pour chaque joueur
Quarts de finaliste	4 points pour chaque joueur
Huitième de finaliste	2 points pour chaque joueur

NB :

- ✓ Il faut avoir disputé un match pour obtenir des points.
- ✓ Le tableau doit comporter au moins 8 joueurs pour que ces points soient attribués. En dessous de 8 joueurs inscrits, les points attribués aux joueurs seront divisés par 2

INSCRIPTIONS

- Sur www.aftnet.be
- Clôture des inscriptions : le mercredi minuit précédant le début du tournoi

DROIT D'INSCRIPTION

- Par tournoi : à payer à chaque club organisateur qui en fixe les modalités
- Lors du Masters AFT : il n'y a pas de droit d'inscription

REGLEMENTS

- Seule règle dérogatoire à celles en vigueur dans les tournois de jeunes : à partir du deuxième tournoi de chaque région, lors du tirage au sort des tableaux, à classement égal, la désignation des têtes de série se fait sur base du ranking au 16/10

GESTION ADMINISTRATIVE

Tournois régionaux :

- La désignation des clubs est sous la responsabilité de chaque région.
- La tenue à jour du classement du circuit est réalisée par le secrétariat de l'AFT. Le classement est publié sur le site AFT
- Les clubs organisateurs veillent à publier, au minimum chaque jour sur www.aftnet.be, les tableaux mis à jour.
- Aucun défraiement n'est accordé aux clubs organisateurs qui gèrent leur tournoi selon les normes en vigueur dans leur région (balles, arbitrages, redevance, etc.) et en assument les charges.
- Aucune participation financière n'est demandée au club pour accueillir un tournoi du circuit.

Masters AFT:

- Le secrétariat de l'AFT assume l'information aux qualifiés.
- La commission francophone d'arbitrage désigne un juge arbitre et des arbitres et prend en charge leurs défraiements.
- Les balles sont fournies par l'AFT, pour tous les matches.

REMISE DES PRIX

- Remise des prix à l'issue de chaque tournoi : à charge de chaque club, sans obligation d'en organiser une
- Remise des prix à l'issue du Masters AFT : à charge de l'AFT